

Spécialiste de la conduite d'équipe avec brevet fédéral

En tant que spécialiste de la conduite d'équipe, vous encadrez et motivez vos collaborateurs. Vous donnez du sens aux équipes afin de les fédérer et de contribuer à l'atteinte des objectifs de l'entreprise. Vous êtes un/e cadre polyvalent/e réalisant des activités variées allant de la conduite d'équipe à l'amélioration de processus, en passant par la gestion de projet. Cette diversité de compétences fera de vous un acteur clé du développement de votre entreprise.



La formation est composée de 3 parties :

Certificat ASFC Leadership

Cette formation vous permettra d'acquérir les compétences reconnues indispensables pour encadrer une équipe de manière fonctionnelle. Ce certificat se compose de 4 modules :

- Communication
- Connaissance de soi
- Gestion d'équipe / des conflits / personnelle
- Présentation

Certificat ASFC Management

Cette formation vous permettra d'acquérir les compétences reconnues indispensables pour gérer avec succès une équipe. Ce certificat se compose de 3 modules :

- General Management
- Gestion des ressources humaines
- Gestion du changement

Préparation aux examens du brevet fédéral

Préparez-vous d'une façon optimale aux examens écrits et oraux menant au brevet fédéral de spécialiste en conduite d'équipe en :

- Révisant les contenus des modules de la formation management
- Bénéficiant des feedbacks personnalisés des formateurs
- Se familiarisant avec des situations d'examens



Public & Prérequis

Les spécialistes de la conduite d'équipe travaillent en tant que chef/cheffe d'équipe ou cadre intermédiaire. Ils sont employés par des entreprises privées ou publiques de toute taille. On les trouve tant dans le secteur de la production que dans celui des services.

Conditions d'admission à l'examen

Conditions préalables : Avoir passé et réussi les certificats ASFC Management et Leadership.

- Les titulaires d'un CFC, d'une maturité ou d'un titre équivalent doivent justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans. Ils doivent également avoir encadré un groupe/une équipe durant 1 année au minimum
- Les candidats n'ayant pas de CFC ou de maturité doivent justifier d'une expérience professionnelle de 6 ans. Ils doivent également avoir encadré un groupe/une équipe durant 1 année au minimum

Une expérience de conduite d'équipe acquise en dehors du cadre professionnel, par exemple au sein d'une association ou dans l'armée peut être reconnue.



Titre obtenu

Vous recevez une attestation de suivi de cours CPI Formations à la fin de cette formation.

Cette formation vous permet de vous présenter aux examens professionnels pour tenter d'obtenir le brevet fédéral de spécialiste de la conduite d'équipe. Vous trouverez plus d'informations sur le site de l'Association Suisse pour la Formation des Cadres (ASFC).

	Durée	Format
Certificat Management		
• General Management	120 minutes	écrit
• Gestion des ressources humaines	90 minutes	écrit
• Gestion du changement	90 minutes	écrit
Certificat Leadership		
• Communication	90 + 50 minutes	écrit + oral
• Connaissance de soi	-	rapport
• Gestion d'équipe / des conflits / personnelle	50 minutes	rapport + oral
• Présentation	10 minutes	oral

Ces examens sont entièrement gérés par l'Association Suisse pour la Formation des Cadres (ASFC). Les frais d'examens fédéraux et modulaires ne sont pas compris dans le prix de la formation.

Association Suisse pour la Formation des Cadres (ASFC)

Lättichstrasse 8, 6340 Baar

044 764 36 26 – info@svg-asfc.ch – www.svf-asfc.ch

Prochaine session



Dates



Prix



Lieu

29/03/2022 - 07/09/2024*

484 périodes de 45 minutes

CHF 14'450

CPI Formations, Granges-Paccot

Horaires :

- Mardi soir, 18h15 – 21h30
- Jeudi soir, 18h15 – 21h30

Les frais de cours comprennent :

- Matériel didactique d'environ CHF 945
- Accès à une plateforme d'apprentissage numérique
- Préparation aux examens modulaires
- Préparation aux examens professionnels fédéraux

*Dates sous réserve de modification

Aides financières

Cette formation est éligible aux subventions fédérales. La Confédération confère aux participants la possibilité d'un octroi de subvention jusqu'à hauteur de 50% des frais de cours préparant à un brevet ou diplôme fédéral, à condition de se présenter aux examens fédéraux après la formation préparatoire. Le droit à la subvention est indépendant du résultat de l'examen.

Plus d'informations sur : www.sbf.admin.ch/contributions

Pour toute information et inscription, veuillez contacter Carla Oliveira, Gestionnaire de formation, à carla.oliveira@cpi.ch ou au 026 305 27 70.